

Nouveau service « paiement de proximité »



**PAIEMENT DE
PROXIMITÉ**



Partenaire agréé
de la direction générale
des Finances publiques

Pour payer en espèces*,
rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Points de paiement les plus proches :

- > à **Saint-Leu-la-Forêt** :
 - Le Terminus (47 avenue de la Gare)
 - Le Saint-Bernard (116 rue du Général Leclerc)
- > à **Taverny** :
 - Librairie Ribon (107 rue de Beauchamp)
 - Le Madison (204 rue de Paris)
 - Le Brazza (220 rue d'Herblay)
 - Café de l'Esplanade (8 place du Pressoir)
- > à **Montigny** :
 - Au pied de la source (38 boulevard Victor Bordier)
 - Le Renouveau (10 résidence de la gare)
- > à **Bessancourt** :
 - Week-End (2 avenue de la République)
- > à **Pierrelaye** :
 - Le Celtique (7 place du 8 mai 1945)
 - Le Rallye (204 boulevard du Havre)
 - Le Balto (6 rue Georges Boucher)
- > à **Herbaly** :
 - Librairie Bure (135 rue de Conflans)



La liste des buralistes partenaires agréés est disponible auprès
de votre centre des Finances publiques ou sur le site

impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite

